



Grand Paris

La Seine-Saint-Denis indemnisée pour l'expo internationale 2004

Mercredi 24 décembre 2003

Après l'annulation de l'exposition internationale 2004 qui devait se tenir en Seine-Saint-Denis, l'Etat indemnisera bien le département, selon un communiqué du conseil général publié hier. Cette compensation, estimée à 9,5 millions d'euros, avait un temps été remise en cause. Le conseil général de Seine-Saint-Denis avait alors brandi la menace d'une hausse de la fiscalité locale ou d'une diminution des services rendus à la population.

[fermer](#)